

sement plus rigoureux et plus exacts, on trouverait que, si l'église catholique prise dans son ensemble réalise des progrès très considérables, les progrès des catholiques anglais, pris en particulier, présentent une intensité moins notable.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les documents officiels sur lesquels nous nous appuyons, c'est-à-dire les quatre recensements de l'Amérique anglaise : en 1851, — 1861, — 1871 — et 1881, ne laissent aucun doute à ce sujet. Dans les quatre provinces canadiennes : *Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse*, il se trouvait 1,033,680 catholiques en 1851, et 1,718,135 en 1881 : la progression est donc de 63 0/0. Durant la même période, les catholiques français de ces mêmes provinces ont passé de 741,435 à 1,274,417, tandis que les catholiques d'origine anglaise s'accroissaient de 312,235 à 443,718. Les catholiques français ont donc progressé de 74 0/0 pendant trente ans, et les catholiques anglais de 45 0/0 seulement.

Or, comme ces recensements sont effectués sous le contrôle des autorités anglaises, ils ne sauraient être suspectés de partialité en faveur des Canadiens français, et ils présentent toutes les garanties possibles d'authenticité et d'exactitude. Quelles que soient donc les présomptions que l'on puisse établir, dans les diocèses catholiques des États-Unis, sur une progression plus forte, il n'en reste pas moins comme un fait incontestable que dans l'Amérique anglaise, l'accroissement des catholiques français est en moyenne de 30 0/0 plus rapide que celui des catholiques anglais, dans le laps de trente ans. Maintenant il nous reste à rechercher les causes de cette infériorité.

On a voulu expliquer cette différence par la diminution de l'immigration irlandaise depuis vingt ans ; le fait de cette diminution est exact, mais l'explication n'est pas acceptable, car la diminution a pu amoindrir la croissance absolue des Irlandais, mais non pas affecter la proportionnalité de leur accroissement naturel vis-à-vis des autres races. Si réduite que soit en effet leur immigration, elle constitue encore pour eux un avantage sur les Canadiens français qui ne reçoivent aucune immigration. Cependant ces derniers ont toujours manifesté un accroissement plus rapide que celui des Anglais, avant comme après la réduction du nombre des immigrants.

C'est donc par des raisons intrinsèques que l'on doit expliquer cette faiblesse relative, et nous en avons observé deux principales. L'une